

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2062

Edition du
15 décembre 2014

DANS CE NUMÉRO

Le tournant énergétique à la manière d'un paquebot (Jean-Daniel Delley)

Une majorité solide passe par la recherche d'un compromis...

Aide à la presse: l'art du possible (Albert Tille)

Le Parlement se donne le beau rôle, mais le terrain est miné

Initiative Rasa: discutable sur le fond, dangereuse sur la forme (Invité: Daniel S. Miéville)

Revenir sur le vote du 9 février 2014 en ignorant les préoccupations de celles et ceux qui ont voté oui?

Le bal des vampires (Jacques Guyaz)

L'efficacité du cinéma américain peut aussi avoir une force critique

Le tournant énergétique à la manière d'un paquebot

Une majorité solide passe par la recherche d'un compromis...

Jean-Daniel Delley - 12 décembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26970>

La Suisse est un petit pays. Mais quand elle se meut, elle fait plutôt penser à un paquebot qui ne peut virer qu'avec lenteur.

La stratégie énergétique adoptée par le Conseil national emprunte un pas de sénateur. L'accent est certes mis sur les énergies renouvelables, mais le nucléaire reste en réserve. Sait-on jamais! Ce mouvement tout en prudence devrait trouver un soutien majoritaire au Parlement et devant le peuple.

Après la catastrophe de Fukushima, le Conseil fédéral a réagi promptement en décidant l'abandon progressif de l'énergie nucléaire. Et le Parlement a suivi sans hésitation. Mais la [Stratégie énergétique 2050](#), qui doit concrétiser cette décision, emprunte le chemin des écoliers. Dans une première phase, prescriptions et subventions doivent initier le tournant énergétique. Puis, dans une deuxième phase, à partir de 2030, une taxe incitative sur tous les agents énergétiques est mise en place pour stimuler un changement de comportement des consommateurs.

La procédure a connu un *tempo* inhabituellement soutenu. Décision de principe du gouvernement et du Parlement en 2011; procédure

de consultation sur la stratégie à suivre l'année suivante; message du Conseil fédéral et propositions législatives en 2013; adoption de la première étape par le Conseil national la semaine dernière.

Grosso modo, le projet de l'exécutif a tenu bon grâce à une coalition de centre gauche, celle-là même qui décidait de tourner le dos au nucléaire trois ans plus tôt. Au vote final, il a obtenu 110 voix - celles des socialistes, des Verts, des Verts libéraux, des bourgeois démocrates et des démocrates-chrétiens - contre les 84 voix des libéraux-radicaux et de l'UDC. A relever les deux courageux solitaires - la juriste bernoise Christa Markwalder (PLR) et l'agriculteur thurgovien Markus Hausammann (UDC) - qui ont appuyé le projet.

Prudence disions-nous. Ainsi les objectifs de réduction de la consommation énergétique sont devenus des valeurs indicatives: mieux vaut ne pas se lier les mains. La taxe sur le CO₂ ne bougera pas et ne touchera toujours pas les carburants: n'effarouchons pas les automobilistes. Les centrales nucléaires les moins anciennes ne se verront pas imposer une durée de vie limitée et si l'autorisation d'exploitation leur était retirée par mesure de sécurité, elles pourront prétendre à une

indemnisation: gardons cet atout en réserve. Un atout qui pourrait bien [affaiblir la volonté](#) de promouvoir rapidement les énergies renouvelables et qui occulte les dangers liés à l'énergie nucléaire.

L'acceptation de cette première étape par la Chambre du peuple constitue une défaite pour *economiesuisse*. L'organisation patronale n'a toujours pas compris l'enjeu écologique et économique du tournant énergétique, l'importance d'atténuer notre dépendance à l'égard des énergies fossiles et de stimuler les nouvelles technologies. C'est bien plutôt l'inaction qui entérinerait les [prévisions catastrophiques](#) qu'elle distille.

L'UDC a tout simplement refusé d'entrer en matière. Pour elle tout va bien; il n'y a donc aucune raison de s'alarmer. Obsédée par la défense d'une souveraineté fantasmée, cette formation n'est pas en mesure de saisir la dimension d'autonomie que recèle le dossier énergétique.

Quant aux libéraux-radicaux, ils disent préférer une politique d'incitations fiscales, plus proche des mécanismes du marché. Ils ont raison sur le fond. Mais à chaque fois que l'occasion s'est présentée d'introduire de telles taxes, ils ont manqué à l'appel. Pour

l'heure, il semble d'ailleurs difficile de réunir une majorité populaire en faveur d'une taxe d'incitation, ce qui laisse à

penser que le PLR joue plutôt la montre.

Au vu du rapport des forces au Conseil des Etats, cette

première étape de la transition énergétique a de bonnes chances d'être sous toit l'an prochain.

Aide à la presse: l'art du possible

Le Parlement se donne le beau rôle, mais le terrain est miné

Albert Tille - 10 décembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26963>

Ni pour ni contre un coup de pouce à la presse en pleine mutation: à vous d'en décider. Et si vous dites oui, voici ce que vous pourriez faire. C'est en substance la réponse du [Conseil fédéral](#) au Parlement.

En 2012, celui-ci demandait dans une [motion](#) l'élaboration d'un «*concept d'aide aux médias*». Dans le rapport qu'il vient de publier, le gouvernement reprend et retouche les [pistes](#) tracées par la Commission fédérale des médias (Cofem) et présentées en octobre.

Pour l'essentiel, écrit le Conseil fédéral, il appartient aux médias eux-mêmes de faire face aux défis des changements structurels. Mais il serait envisageable, à court terme et sans modification législative, de faire un geste en leur faveur. Il serait possible de soutenir la formation des journalistes qui est actuellement financée par les médias. Possible également de subventionner l'ATS pour lui permettre de continuer d'offrir ses services non rentables en

français et en italien. A ces deux suggestions faites par la Cofem, le Conseil fédéral en ajoute une autre: faire bénéficier les médias en ligne du taux de TVA [réduit à 2,5%](#) déjà accordé à la presse écrite, à la radio et la TV.

La Cofem suggérait, d'une manière surprenante, d'abandonner les rabais postaux pour la distribution des journaux. Le Conseil fédéral n'en souffle mot. Mais parallèlement à son rapport sur l'aide à la presse, il publie un communiqué qui fixe le montant de [l'aide indirecte](#) à la presse via La Poste pour 2015. Manière de laisser entendre qu'il n'entend pas la supprimer. Ce serait en effet fâcher les éditeurs de quelque 120 quotidiens de la presse locale et régionale et ceux de près de 1'000 titres de la presse associative et des fondations allant, pour citer quelques publications en français, de *La Nation* à *Droit au logement* en passant par la *Revue médicale suisse*, le *Bulletin de Vevey Natation*, *Info chiens* ou *Bible Actualité*.

Le Conseil fédéral ne propose pas. Prudemment, il suggère. Aborder l'aide à la presse, c'est s'avancer sur un terrain miné. La liberté des médias est un droit fondamental garanti par [l'article 17](#) de la Constitution fédérale. Certains éditeurs, et non des moindres, assimilent tout soutien public à une atteinte à la liberté de la presse. Plus nuancée, [Impressum](#), la principale organisation de journalistes, salue les récentes suggestions du Conseil fédéral.

En revanche, [Syndicom](#), qui défend le personnel de La Poste, de Swisscom et des entreprises d'arts graphiques, critique vivement le Conseil fédéral. Laisser du temps aux médias pour se restructurer, c'est les laisser mourir. Syndicom, auquel n'est affilié qu'un petit nombre de journalistes, réclame une aide directe à la presse et l'obligation faite aux éditeurs de conclure une convention collective de travail pour les journalistes alémaniques et italophones. Cette revendication n'a aucune

chance de succès. Pas plus, bien sûr, que celle du *think tank* libéral Avenir Suisse qui

entend démembrer la SSR pour permettre aux autres médias de se remplumer ([DP 2057](#)).

Avec ses suggestions plus modestes, le Conseil fédéral s'exerce à l'art du possible.

Initiative Rasa: discutable sur le fond, dangereuse sur la forme

Revenir sur le vote du 9 février 2014 en ignorant les préoccupations de celles et ceux qui ont voté oui?

Invité: Daniel S. Miéville - 15 décembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26984>

Lancée le 2 décembre par un [comité](#) émanant des milieux académiques et artistiques, l'[initiative Rasa](#), acronyme de *Raus aus der Sackgasse*, «Sortons de l'impasse» en français, propose d'abroger le nouvel article 121a accepté le 9 février.

Elle est conçue comme un plan B visant à sauver la voie bilatérale si l'impasse persiste à l'expiration du délai de trois ans prévu pour la mise en œuvre de l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse. A la différence des autres propositions avancées depuis le 9 février, celle-ci est déjà entrée dans le domaine du concret. La récolte des signatures a commencé.

D'ordinaire, l'engagement dans l'arène politique de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile bénéficie *a priori* d'un préjugé favorable.

L'engagement en temps, moyens financiers, énergie et imagination de milieux extérieurs à ce que Christoph Blocher désigne avec un profond mépris comme «*la classe politique*» serait ainsi susceptible d'apporter un peu

de sang neuf dans un milieu dont les principaux animateurs donnent souvent l'impression de tourner en rond comme des chevaux de cirque fatigués. L'initiative Rasa rencontre pourtant d'emblée un solide scepticisme.

Une entreprise à haut risque

Dans un terrain parsemé de mines comme l'est le champ des rapports de la Suisse à l'Europe, une entreprise de ce genre est nécessairement à haut risque. On se remémore immédiatement le désastre de l'initiative «*Oui à l'Europe*», dite initiative des jeunes, qui devait échouer misérablement devant le peuple le 4 mars 2001 avec 23,2% de oui, en détruisant durablement, si ce n'est définitivement, le camp des pro-européens. Bien loin de servir les buts visés par ses auteurs, cette initiative s'est révélée être au contraire une véritable aubaine pour leurs adversaires.

Dans un contexte où le futur est aussi illisible que le présent est complexe, il est difficile de présumer de l'utilité ou de

l'inutilité, voire de la nocivité de cette initiative abrogatoire, à la fin du délai de mise en œuvre de l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, le 9 février 2017. Les initiants promettent qu'ils retireront leur texte s'il s'avère inutile, mais l'on sait à quel point une initiative populaire est un instrument difficile à manier, au milieu des récifs institutionnels comme des remous de l'opinion. Rasa pourrait aussi bien, le moment venu, s'avérer être une précaution salutaire que générer un profond embarras, si ce n'est pire encore. La publication du projet de mise en œuvre de l'initiative de l'UDC par le Conseil fédéral, au début de l'année prochaine, ne devrait pas suffire à lever les interrogations sur le fond.

Sur la forme, par contre, on voit beaucoup mieux les problèmes que pose d'ores et déjà et que va poser dans les mois à venir la formulation de l'initiative Rasa. Moins à cause de ce qu'elle propose que de la façon dont elle le dit, et de la façon dont ce sera perçu.

Le pire est d'affirmer, c'est

bien là le ressort de l'initiative, que le peuple s'est trompé et qu'il faut corriger son faux pas. On peut penser, très légitimement en l'occurrence, que le peuple s'est trompé. Et qu'il a été trompé, quoi qu'en disent aujourd'hui ceux qui prétendent qu'il était clair pour tous ceux qui ont voté oui le 9 février que ce oui était en conscience un non aux accords bilatéraux. Et qu'il est encore trompé par tous ceux qui prétendent que Berne n'a qu'à taper du poing sur la table pour obtenir satisfaction à Bruxelles et dans les Etats membres de l'UE, dont la plupart lorgneraient avec envie sur la sagacité du peuple des bergers libre sur sa terre. Mais, dans le contexte d'hystérisation des droits populaires que nous connaissons aujourd'hui, c'est une forme d'inconscience que de formuler une initiative d'une façon qui revient au premier abord, et même au second, à dire que le peuple n'a rien compris et qu'il faut corriger sa décision.

Une abrogation en sept mots

L'énoncé lapidaire de l'initiative, le plus court de l'histoire, qui ne comprend que l'abrogation de l'article 121a, vient renforcer cet effet. Il en va de même avec la

personnalité des émetteurs. Ceux qui accusent aujourd'hui le peuple de pas avoir été à la hauteur de ses responsabilités représentent des milieux qui en majorité se désintéressaient jusqu'ici de la vie politique, considérée comme quelque chose de sale, futile et inintéressant. Parmi les naufragés d'Erasmus, des programmes européens de recherche ou de coopération culturelle, combien étaient allés voter le 9 février dernier? Cela sent un peu le rattrapage.

Cette labellisation de l'initiative par les milieux académiques et culturels, que les classes populaires considèrent comme les moins légitimement fondés à leur donner des leçons, est un désastre en termes de communication politique.

Le plus grave, dans cette initiative abrogatoire, est qu'elle donne l'impression de nier, en même temps que le verdict populaire, toute la problématique, ce mélange détonnant de peur de l'immigration, d'angoisse devant la mondialisation, de nostalgie du passé, d'incertitude identitaire et de perte de confiance dans les gouvernants, qui a nourri le oui du 9 février. Cela revient non seulement à dire au peuple qu'il s'est trompé le 9 février

en choisissant un remède, mais en plus à ne pas prendre au sérieux son ressenti, ses maux, ses craintes et son désarroi.

Tout cela risque fort de peser lourdement sur les efforts du Conseil fédéral visant, pour autant que ce soit la voie qu'il choisisse, à concilier pragmatiquement la reconnaissance des angoisses du souverain et les contingences de sa prospérité. On aurait sans doute pu mieux faire.

C'est notamment ce qu'affirme le professeur [Etienne Grisel](#) dans *Le Temps* du 12 décembre. L'[article 141a](#) de la Constitution, souligne-t-il, permet d'adopter simultanément un traité et les modifications constitutionnelles qu'il implique. Si le Conseil fédéral signait un accord ne respectant pas l'article 121a, il en proposerait simultanément un autre, compatible avec le traité. Le tout serait soumis au référendum obligatoire du peuple et des cantons.

Accessoirement, cette proposition présente l'avantage de montrer que l'on peut résoudre un problème politique autrement qu'en lançant une initiative populaire, procédé qui est aujourd'hui à notre démocratie directe ce que la saignée était à la médecine du 17^e siècle.

Le bal des vampires

L'efficacité du cinéma américain peut aussi avoir une force critique

Jacques Guyaz - 14 décembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26980>

Le cinéma américain est un véritable caméléon. Il crée le besoin, le développe et s'adapte aux goûts de son public cible de base: le jeune mâle post-adolescent blanc, en multipliant les *blockbusters* comme on dit aujourd'hui, soit les films d'aventures à gros budgets avec effets spéciaux, super-héros, humour noir, le tout parfaitement réalisé avec une ingéniosité et une inventivité parfois renversante.

Pas de doute, Hollywood connaît le métier. L'idéologie sous-jacente est simple: vive l'individu débrouillard et sa famille.

Mais ce caméléon d'Outre-Atlantique a un tout autre visage et sait montrer une capacité de critique du fonctionnement de son propre pays à travers des intrigues bien ficelées dont on trouve peu d'équivalents en Europe. Deux films récents en sont une bonne illustration à travers une charge dévastatrice contre le pouvoir des chaînes de

télévision, montrées comme de véritables vampires. Leurs titres brefs et cinglants annoncent le contenu: *Gone girl* et *Night call* (encore à l'affiche en ce moment).

Gone girl est l'histoire d'un homme que l'on accuse d'avoir assassiné sa femme disparue. Les médias s'emparent de l'affaire, en font un coupable idéal, d'autant qu'il se montre assez indifférent au sort de son épouse, qu'il se contente de jouer sans conviction le rôle que la télévision attend de lui. Il est un peu comme l'étranger du roman de Camus, peu concerné par lui-même et les autres. Après des rebondissements que nous ne dévoilerons pas, il se révèle que les télévisions sont au cœur du jeu, à la fois manipulatrices et manipulées.

Dans *Night call*, un petit truand bavard et sociopathe assiste avec fascination à l'arrivée de *cameramen* indépendants sur le lieu d'un accident. C'est à

qui filmera le plus vite avec les images les plus *gore* pour courir les revendre aux télévisions locales de Los Angeles. Il se lance à son tour dans cette activité avec un parfait cynisme et une totale absence d'empathie. Branché sur la fréquence de la police, il arrive parfois le premier sur la scène du crime ou de l'accident et déplace les cadavres pour réaliser de plus belles images. Naturellement, les chaînes achètent pour faire de l'audience et donc augmenter les recettes publicitaires.

Ces deux films remarquables nous montrent un univers médiatique où l'audimat est le seul critère de réussite. Le gagnant est celui qui sait en jouer pour l'augmenter. La morale et l'éthique sont complètement absentes. On a rarement vu au cinéma une dénonciation aussi féroce des dérives du petit écran. Bien sûr notre Europe très policée n'en est sans doute pas là, mais au fond peut-être pas si loin que ça...

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Le tournant énergétique à la manière d'un paquebot

<http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00527/index.html?lang=fr>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Energiepolitik-Schweiz-Atomusstieg-Laufzeit-AKW>

<http://www.tagesanzeiger.ch/front/exklusiv/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Die-Economiesuisse-verspielt-Kredit/story/16378145>

Aide à la presse: l'art du possible

<http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=55533>

http://www.parlament.ch/sites/kb/2012/Rapport_de_la_commission_CIP-E_12.3004_2012-04-02.pdf

<http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=54329>

<http://www.estv.admin.ch/mwst/themen/00155/?lang=fr>

<http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=55534>

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a17>

<http://www.impressum.ch/impressum-fr.html>

<http://www.syndicom.ch/fr/newsactivites/nouvelles/detail-des-nouvelles/news/es-braucht-neue-wege-in-der-medienfoerderung.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/26682>

Initiative Rasa: discutable sur le fond, dangereuse sur la forme

<http://www.rausausdersackgasse.ch/francais/>

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis458.html>

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/03c74a7c-815c-11e4-9a92-1e037d8e04b7/Immigration_satisfaire_tant_LUE_que_la_volont%C3%A9_du_peuple_cest_possible

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a141a>

Le bal des vampires

http://fr.wikipedia.org/wiki/Gone_Girl

http://fr.wikipedia.org/wiki/Night_Call